

## Propositions de le Direction :

### Salaires personnel employé et ouvrier :

Augmentation générale de 2,25 % sur le salaire réel.

### Salaires Agents de Maîtrise :

- ✓ **Une augmentation générale de 1 %** sur la base des salaires réels.
- ✓ **Une augmentation de 1,25 % de la masse salariale** (hors **rémunération variable** et promotions) sera utilisée pour l'annualisation de la rémunération des agents de maîtrise pour l'exercice 2011, dans le cadre d'augmentations individuelles.

### Salaires Cadres :

- ✓ Au 1<sup>er</sup> avril 2011, **une augmentation de 2,25 %** de la masse salariale (hors rémunération variable et promotions) sera utilisée pour l'annualisation de la rémunération des cadres pour l'exercice 2011, dans le cadre d'augmentations individuelles.

⓪ Tout membre de l'encadrement qui n'aurait pas bénéficié d'une évolution salariale d'au moins 2 % de son salaire de base sera reçu par sa hiérarchie afin que lui soient expliquées les raisons de cette décision.

### Deux Engagements :

1. **Ouvrir des négociations** qui traiteraient des conditions de réalisation et de paiement du travail planifié
2. **Ouvrir une réflexion** sera engagée en 2011 au sein de CIT sur le télétravail.

**Absence Pour Maladie** : La Direction accepte de ramener la carence à 1 jour pour le 1<sup>er</sup> arrêt maladie. (Poursuite de l'Expérimentation éventuelle sous condition de la baisse de l'absentéisme, ...)

## Commentaires Syndicat CGT -CIT:

☑ Pour les *seules* **Propositions de la direction spécifiques à CIT**, Les Engagements pris ne garantissent pas l'aboutissement sur des **accords concrets et satisfaisants**.

- ☑ Nous pensons que les points ci-dessous et d'autres auraient mérité des réponses tangibles :
  - ☒ Chez CIT Les **Agents de Maîtrise** travaillent autant que les cadres : Le compte n'y est pas pour Eux en particulier.
  - ☒ S'attaquer *Concrètement* à l'**Ecart salarial** Important qui existe entre les nouveaux embauchés CIT et les anciens.
  - ☒ Un *réel effort* aurait dû être fait pour les **Cadres en dessous du plafond SS représentent environ le tiers des cadres de niveau 7**.

☑ Chez CIT, les **salariés réclament de la reconnaissance**, un **coup de pouce significatif** aurait été un début de réponse, car la *reconnaissance* au travail constitue « un enjeu majeur du mieux-être des salariés ».

**Les attentes des salariés de CIT sont nombreuses et importantes.  
Les propositions faites par la direction ne sont pas suffisantes.**

**→Le Syndicat CGT – CIT ne sera donc pas signataire de cet Accord.**